



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes des Échecs

Fédération Française des Échecs

Assemblée Générale du 25 février 2023

Proposition de modification du tarif des licences

Conformément au règlement intérieur de la fédération, l'Assemblée Générale de la Ligue doit voter le tarif de la part de la licence dédiée aux organes déconcentrés (ligue et comités départementaux de son ressort).

Pour rappel, les tarifs actuels concernant la licence A dans notre région sont les suivants :

Catégorie	Part FFE	Part Ligue	Total
U8 / U10 / U12	9 €	5 €	14 €
U14 / U16	9 €	7 €	16 €
U18 / U20	14 €	12 €	26 €
Autres	27 €	19 €	46 €

On peut remarquer la part Ligue est différente entre les catégories U8 / U10 / U12 et U14 / U16, alors que cette différence n'existe pas au tarif de la part FFE.

Dans un objectif de simplifier la grille tarifaire, le comité directeur de la Ligue propose de fusionner ces deux tarifs en fixant une part Ligue pour toutes les catégories U16 et inférieures à **6 €**. L'ensemble des présidents des comités départementaux de la ligue ont été consultés et sont favorables à cette proposition de modification.

Les nouveaux tarifs pour la licence A seraient donc les suivants :

Catégorie	Part FFE	Part Ligue	Total
U16 et moins	9 €	6 €	15 €
U18 / U20	14 €	12 €	26 €
Autres	27 €	19 €	46 €

Les tarifs pour la licence B resteraient inchangés.